MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

DEMANDE DE DEVIS

Rabat le, 09 décembre 2022

No: DD/SH/MCA-M/LI-57/Compact

TRAVAUX D'INTÉGRATION DES CELLULES DES DÉPARTS D'ALIMENTATION DE L'EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BOUZNIKA DANS LE NOUVEAU SYSTÈME DE TÉLÉ-CONDUITE DU POSTE SOURCE DE BOUZNIKA

Monsieur/Madame

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 460,5 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain de 15% au minimum. Le montant global est destiné à financer deux projets à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier » et dont la mise en œuvre s'étale sur 5 années et neuf mois à compter du 30 juin 2017.

L'Agence MCA-Morocco sollicite des devis pour « **travaux d'intégration des cellules des départs d'alimentation de l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika** » conforme aux spécifications telles que requises à **l'Annexe B** de cette Demande de devis.

Les Entreprises intéressées sont priées de soumettre leur devis suivant le Bordereau de prix en **Annexe A** de cette Demande de devis.

1-Documents à fournir dans l'offre :

- Vous êtes invités à soumettre un devis signé et cacheté pour les travaux listés dans le Bordereau de prix en annexe A.

Votre devis devra être détaillé pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés et peut être accompagné par des Brochures/Photos/Descriptions permettant l'évaluation de votre offre. Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

Devise	Dirhams Marocain
Délai d'exécution requis pour les travaux	**05 jours** calendaires
Période de garantie	12 mois à partir de la date de réception provisoire
Période de validité de votre devis	90 jours
Devis à soumettre via le lien Dropbox :	https://www.dropbox.com/request/tnuAcnEhfgjJD0jpL2SI

En plus du devis, votre offre devra contenir, entre autres, les éléments/documents suivants :

- La lettre de soumission datée et signée par un représentant autorisé ;
- Une brève description de votre Entreprise, incluant entre autres, les informations suivantes :
  - Ancienneté de l'Entreprise ;
  - Présentation des activités principales de l'Entreprise ;
  - Références pour des Travaux similaires ;
  - Offre technique comprenant une déclaration sur les méthodes de travail, les équipements, les moyens humains, le personnel demandé, le calendrier de façon suffisamment détaillée pour démontrer le caractère adéquat de l'Offre du Soumissionnaire en liaison avec l'énoncé des travaux et le délai de réalisation ;
- Attestation d'agrément valide délivrée par l'ONEE du soumissionnaire ou de son sous-traitant.

Dans le cas où votre devis est sélectionné, suite à la procédure d'évaluation, et avant la signature d'un Contrat/Bon de commande, vous seriez demandé à fournir les documents suivants :

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en

situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

2. Documents à fournir après la signature du Contrat/Bon de commande :

Après la notification d'attribution envoyée à l'Entreprise sélectionnée et la signature du Contrat/Bon de commande, l'Entreprise devra fournir les éléments/documents suivants :

- Les attestations des polices d'assurance qu'elle doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché à savoir, la responsabilité civile (RC) et le Tout Risque Chantier (TRC) dans les 5 jours ouvrables au plus tard suivant la signature du Contrat/Bon de Commande ;

3. Conditions de réception :

a) Réception provisoire

La réception provisoire des travaux sera prononcée par l'Agence MCA-Morocco. Les travaux doivent être achevés 5 jours calendaires à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux.

A l'achèvement des travaux et la délivrance du PV de réception, l'Agence MCA-Morocco s'assurera en présence d'un représentant de l'Entreprise de la conformité des travaux, aux spécifications techniques du marché et prononcera la réception provisoire.

Cette réception sera sanctionnée par l'Agence MCA-Morocco et les représentant de l'Entreprise d'un procès-verbal de réception provisoire. Lors de la réception provisoire, si l'Agence MCA-Morocco constate que les travaux présentent des insuffisances ou des défauts ou ne sont pas conformes aux spécifications du marché, l'Entreprise procédera aux réparations nécessaires conformément aux règles de l'art. A défaut, la réception ne sera pas prononcée, et le délai d'exécution ne sera pas prorogé pour autant.

b) Réception définitive

Une réception définitive est prévue après la période de garantie de **12 mois**, à partir de la date de réception provisoire. Elle sera sanctionnée par un procès-verbal de réception définitive délivrée par l'Agence MCA-Morocco après une vérification en présence d'un représentant de l'Entreprise et d'un représentant de l'Agence MCA-Morocco.

4. Période de garantie :

Pour les travaux, la garantie s'étend sur une période de 12 mois à partir de la date de la réception provisoire. Pendant la période de garantie, l'Entreprise assurera sans frais supplémentaires, la rectification de toutes défectuosités relevées par MCA-Morocco. L'Entrepreneur interviendra dans un délai maximum de 5 jours calendaires après la notification par l'Agence MCA-Morocco d'un problème constaté, pour y remédier.

5. Clause de transfert :

Si MCA-Morocco l'estime nécessaire, elle soumettra au Fournisseur un avenant ayant pour objet le transfert au Gouvernement du Royaume du Maroc ou toute entité ou personne morale relevant de celui-ci, conformément au plan de clôture du Compact, les droits et les engagements du Maître d'Ouvrage, relatifs au présent Contrat, qui ne sont pas encore échus ou réalisés à la date d'expiration du Compact.

Le Contrat sera alors prolongé par avenant, le cas échéant, de la durée nécessaire à la réalisation des prestations objet du présent contrat, non encore réalisées ou échues, à la date de clôture du Compact.

Le fournisseur ne pourra pas refuser un tel avenant.

6. Attribution des offres :

Les offres devront répondre aux critères suivants :

a) **Critères de conformité** avec les besoins exprimés (description des travaux et spécifications) dans l'Annexe B de cette Demande de devis.

N.B : Les variantes ne seront pas autorisées et ne seront pas considérées durant l'évaluation, le cas échéant.

Pour la partie administrative, les points suivants seront vérifiés :

- Le Dossier de présentation de l'Entreprise ;
- L'Exhaustivité de l'offre
- L'éligibilité du Soumissionnaire
- Les formulaires requis, dûment complétés

Pour la partie technique, la vérification de la conformité se fera sur la base de la qualité de la proposition technique fournie par l'Entreprise comprenant :

- Références de l'Entreprise pour des travaux similaires
- Planning des travaux proposé dans le délai imparti ;
- Personnel affecté, avec les CV du personnel à l'appui ;
- Méthodes de travail, les équipements, les moyens humains, le calendrier de façon suffisamment détaillée pour démontrer le caractère adéquat de l'Offre du Soumissionnaire en liaison avec l'énoncé des travaux et le délai de réalisation

b) **Critère financier**

Le marché sera attribué à l'offre la moins-disante pour l'ensemble des travaux parmi les soumissions ayant satisfait à l'ensemble des critères de conformité.

L'examen du Prix comprend également une détermination du caractère raisonnable du prix conformément aux Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de la MCC.

6. Conditions de paiement :

Le paiement sera effectué, selon le tableau ci-dessous, dans les trente (30) jours à compter de la date de réception par l'Agence MCA-Morocco d'une facture finale valide et correcte libellée au nom de l'« Agence MCA-Morocco »:

Paiement	Pourcentage
Après réception et présentation du Procès-Verbal de l'achèvement des travaux signée par l'Agence MCA-Morocco	**90%**
A la réception définitive qui se prononce après le délai de garantie qui est de 12 mois. *	**10%***

(*) Cette retenue peut être remplacée par une garantie bancaire, selon le format fourni à l'annexe C, établie et émise par une banque acceptable par le MCA-Morocco.

La main levée sur la Caution de Retenue de Garantie interviendra à la réception définitive des Travaux, c'est-à-dire après la période de garantie de 12 mois.

7. Date limite de dépôt des offres :

Votre devis doit être soumis de manière électronique via le lien Dropbox suivant : https://www.dropbox.com/request/WrNlOOAR0ZUMgN5ZgjGJ au plus tard le **23 décembre 2022 à 23h00mn.**

Les Soumissionnaires désirant obtenir des clarifications sur la présente consultation devront les faire parvenir par e-mail, au plus tard 72 heures avant la date limite de dépôt, à l'adresse suivante :

procurement@mcamorocco.ma

En vous priant d'agréer, Madame /Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme. Malika Laasri
Directrice générale
Agence MCA-Morocco

ANNEXE A-Bordereau des prix

Bordereau de Prix Détail Estimatif					
Prix	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Prix unitaire HTVA en MAD**	**Montant HTVA en MAD**
1	Intégration des cellules départs dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika	Forfait	1		
TOTAL HT en MAD					

ANNEXE B – Description des travaux

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

AGENCE MCA-MOROCCO

REVITALISATION DES ZONES INDUSTRIELLES DE BOUZNIKA ET HAD SOUALEM ET LEURS EXTENSIONS ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE À SAHEL LAKHYAYTA

TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE HTA HORS SITE DE L'EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BOUZNIKA

Intégration des cellules des départs d'alimentation de l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika

1. ***Consistence des travaux***

La présente consultation concerne la réalisation de l'intégration des cellules départs réalisés dans le cadre des travaux d'alimentation électrique HTA de l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika réalisés par l'ONEE-Branche Electricité.
Le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika a été réalisé par l'ONEE-Branche Electricité au cours des travaux d'alimentation –hors site– en énergie électrique de l'extension de la zone industrielle de Bouznika pour des raisons de performances techniques.

2. ***Description des travaux***

Prix n°1 : Intégration des cellules départs dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika

Les prestations à réaliser par l'entreprise pour l'intégration des cellules départs dans le nouveau système de télé-conduite consiste en :

- ✓ Raccordement par câble Ethernet entre les relais et le PA.
- ✓ Configuration des tranches concernées au niveau du PA selon la norme IEC-61850 :
    - Entrées numériques, sorties numériques, entrées analogiques au niveau du PA localement
    - Entrées numériques, sorties numériques, entrées analogiques au niveau du PA pour les remonter au CCR de Casablanca
- ✓ Édition du synoptique
- ✓ Essais à blanc

Afin de pouvoir effectuer cette intégration l'entreprise est appelé à réaliser la configuration des tranches concernées par l'expert des relais.

- Configuration des événements à remonter au niveau du PA par le protocole de communication IEC861850 au niveau des événements de control.
- Configuration des disjoncteurs et de ses télécommandes selon la norme IEC-61850.

En ce qui concerne les essais réels après achèvement des travaux d'intégration des cellules, ces essais doivent être réalisés par l'installateur des tranches et l'intégrateur en présence de l'ONEE-Branche.

L'ouvrage sera payé pour l'ensemble au forfait pour l'intégration des cellules départs dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika y compris toutes sujétions de fournitures, mise en œuvre, et de main d'œuvre

ANNEXES C

Lettre de soumission, et de Retenue de garantie

Des exemples de formulaires de lettre de soumission et de Retenue de garantie sont présentés ci-après. Les Soumissionnaires ne doivent pas encore remplir le formulaire de Garantie de Retenue de garantie à ce stade.

ANNEXE C-1

Formulaires d'Offre

Lettre de soumission

Demande de devis N° : **DD/SH/MCA-M/LI-57/Compact**

Nom du marché : travaux d'intégration des cellules des départs d'alimentation de l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika.

À : Agence MCA-Morocco

Madame, Monsieur,

Nous, soussignés, déclarons et certifions que :

1. Nous avons examiné la Demande de devis, y compris ses additifs émis, et nous n'avons aucune réserve à leur égard.

2. Conformément aux stipulations du Contrat/Bon de commande , aux Spécifications techniques, aux Plans, au Devis quantitatif et aux Addenda N° **[insérer Addenda N°]** pour l'exécution des Travaux susmentionnés, nous proposons de construire et d'installer ces Travaux et de remédier aux défauts pouvant les affecter conformément aux stipulations du Contrat/Bon de commande , aux Spécifications techniques, aux Plans, au Devis quantitatif [1] et aux Additifs pour un montant de **[insérer le montant en chiffres et en lettres] [comme indiqué à l'Annexe de l'Offre ou autres montants qui seraient déterminés conformément aux termes et conditions du Contrat/bon de commande].**
3. Si notre Offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une Garantie de bonne exécution conformément à la Demande de devis, à commencer les Travaux dès que cela sera raisonnablement possible après la réception de la notification de commencement du Maître d'œuvre, et à achever tous les Travaux à la Date d'achèvement prévue.

[1] Remplacez « Devis quantitatif » par « Programme des activités » le cas échéant.

4. Notre Offre sera valide pendant une période de _____ jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des Offres, conformément à la Demande de devis, et cette Offre continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.
5. Cette Offre tiendra lieu d'accord contractuel ayant force obligatoire entre nous jusqu'à ce qu'un Contrat /bon de commande formel soit établi et signé.
6. Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter une quelconque Offre, ou même l'Offre de moindre coût que vous recevez.
7. Nous respectons les stipulations d'éligibilité des soumissionnaires conformément au Programme Procurement Guidelines de MCC.
8. Tous les sous-traitants et fournisseurs éventuels respecteront les stipulations d'éligibilité des soumissionnaires conformément au Programme Procurement Guidelines de MCC, le cas échéant.
9. Nous ne participons pas en tant que Soumissionnaire ou sous-traitant à plus d'une soumission dans le cadre de cette demande de devis.
10. Nous certifions que nous avons adopté des mesures afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour notre compte ou en notre nom ne puisse se livrer à des actes de corruption ou à des manœuvres frauduleuses telles que décrites dans la Politique de la MCC relative à la Prévention, la détection et l'atténuation des conséquences des fraudes et de la corruption dans le cadre des Activités de la MCC qui s'applique à toutes les passations de marchés et à tous les contrats impliquant le Financement de la MCC, et elle peut être consultée sur le site Internet de la MCC.
11. Les commissions ou primes, le cas échéant, que nous avons réglées ou que nous règlerons à des représentants ayant rapport avec à ce Devis et avec l'exécution du Contrat/Bon de commande si ledit contrat/bon de commande nous est attribué, sont indiquées ci-dessous :

Nom et adresse du représentant	Montant et monnaie	Objet de la commission ou de la prime

(s'il n'y en a aucune, indiquer « aucune »)

12. Nous certifions que nous avons adopté des mesures afin de s'assurer qu'aucune personne agissant pour notre compte ou en notre nom ne puisse se livrer à des pratiques de pots-de-vin.
13. Nous déclarons par la présente que nous ne sommes pas engagés dans des activités interdites décrites dans la Politique de MCC en matière de lutte contre la traite des personnes, et que nous ne faciliterons pas et n'autoriserons pas ces activités interdites tout au long de la durée du Contrat/bon de commande. Par ailleurs, nous garantissons que les activités interdites décrites dans la Politique de MCC en matière de lutte contre la traite des personnes ne seront pas tolérées de la part de nos employés, de nos sous-traitants/fournisseurs et de leurs employés respectifs. Enfin, nous reconnaissons que notre engagement dans de telles activités constituera un motif de suspension ou de résiliation du Contrat/bon de commande.
14. Nous comprenons et acceptons sans condition que, conformément aux règles fixées dans le Système de contestation des Soumissionnaires élaborées par le Maître de l'ouvrage et approuvées par la MCC, toute contestation ou remise en cause de la procédure ou des résultats de cette demande de devis se fera uniquement par le biais du Système de contestation des soumissionnaires du Maître d'ouvrage.

Nous reconnaissons que notre signature scannée est valide et juridiquement contraignante.

Date : _____ 20 _____

Signature _____ En qualité de _____

Dûment autorisé(e) à signer des Offres pour le compte et au nom de _____

[en lettres majuscules ou en caractères d'imprimerie]

Adresse : _____

Témoin : _____

Adresse : _____

Adresse email :_____

Profession : _____

Annexe C-2

Formulaire de garantie de retenue de garantie

[Insérer le nom de la banque et l'adresse de l'agence ou de la succursale qui délivre la Garantie]

Bénéficiaire :

Agence MCA-Morocco

Adresse : Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales

de l'Education et de la Formation.

Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,

Rabat – Maroc

Date : _____

GARANTIE DE RETENUE DE GARANTIE N° : _____

Nous avons été informés que **[insérer le nom de l'Entrepreneur]** (ci-après dénommé « l'Entrepreneur ») a conclu avec vous le Contrat/Bon de commande N° **MCA-M/LI-52/Compact** en date du **[insérer la date]** pour « **travaux d'intégration des cellules des départs d'alimentation de l'extension de la zone industrielle de Bouznika dans le nouveau système de télé-conduite du poste source de Bouznika » .** (ci-dessous dénommé le « Contrat/bon de commande »).

De plus, nous comprenons que l'Entrepreneur doit recevoir une avance [une partie] de la Retenue de garantie en vertu du Contrat, un tel paiement devant être effectué contre une garantie de retenue de garantie.

À la demande de l'Entrepreneur, nous **[nom de la banque]** nous engageons par la présente, irrévocablement, à vous payer, à première demande écrite, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de **[insérer la somme en chiffres] ([insérer la somme en toutes lettres]),** ladite somme étant payable dans la monnaie dans laquelle le Prix du Contrat/bon de commande est libellé. Votre demande doit être accompagnée d'une déclaration indiquant :

(a) que l'Entrepreneur ne s'est pas acquitté de ses obligations, à savoir réparer certains vices de construction qui sont à sa charge en vertu du Contrat ;

(b) la nature des malfaçons ; et

(c) la somme nécessaire pour réparer ces malfaçons.

À aucun moment notre responsabilité en vertu de la présente garantie ne saurait dépasser le montant total de la Retenue de garantie payé à l'Entrepreneur par vos soins, tel que justifié par les notifications que vous aurez signifiées conformément aux conditions du Contrat/Bon de commande, et dont une copie nous est adressée.

La présente Garantie expire au plus tard dans un délai de vingt-huit (28) jours suivant la date de délivrance d'un Procès-verbal de réception définitive conformément aux termes du Contrat/bon de commande, selon le calcul basé sur une copie d'un Procès-verbal de réception définitive qui sera mis à notre disposition ;

La présente Garantie est soumise aux Règles uniformes relatives aux garanties, Publication 758 de la Chambre de commerce internationale, Révision de 2010, sauf stipulations contraires susmentionnées.

_____

[signature(s)]